



## DIPLOME D'ETAT D'AIDE MEDICO - PSYCHOLOGIQUE

### ACCOMPAGNEMENT VAE - 24h (Droit commun)

L'aide médico-psychologique participe à l'accompagnement de toutes les personnes : enfants, adolescents, adultes, atteintes de handicaps ainsi qu'auprès de personnes âgées plus au moins dépendantes.

#### Public

Toute personne s'engageant dans la démarche VAE (salarié ou demandeur d'emploi) et ayant obtenu la notification de la recevabilité de la DRASS.

Ainsi que les personnes ayant obtenu une validation partielle voire nulle après le passage devant le jury.

#### Objectifs

- Présentation et appropriation des consignes du livret 2 de la VAE
- explication des notions de « référentiel d'activité » et « référentiel de compétences »
- Sensibilisation à la méthodologie de l'écrit.
- Analyse de la pratique professionnelle et identification des compétences
- Assimilation des mots clés du référentiel de compétence et mise en relation avec ses expériences professionnelles.
- Repérage et choix des situations les plus pertinentes à décrire
- Préparation à l'entretien oral avec le jury VAE

#### Contenus et modalités

*L'accompagnement se fait en alternance séances collectives et séances individuelles.*

- Accompagnement méthodologique : appui à la démarche VAE
- Analyse des pratiques en partant des cas concrets repérés
- Formalisation des écrits
- Mise en situation de l'entretien à la commission d'expertise

#### Période

*Se renseigner auprès du secrétariat VAE*

*Mme Lydia LANDRA : 04 92 07 79 09*

*Lydia.vae@iets.com*

#### Lieu

*Dans les locaux de l'IESTS : 6, Rue Chanoine Rance Bourrey, 06105 Nice.*

#### Intervenants

**Accompagnateurs VAE, Référents métier et référent VAE**